

Fédération française d'études et de sports sous-marins



Fédération déléguée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Délégation Midi-Pyrénées
Maison des Sports
Rue Buissonnière
BP 81908
31319 Labège Cedex

Délégation Languedoc-Roussillon
Maison départementale des
Sports
200 avenue du Père Soulas
34094 Montpellier Cedex

www.ffessmpm.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 FEVRIER 2006 A CARCASSONNE

Invités:

Monsieur René Garnault Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif
De Midi-Pyrénées.
Monsieur Raymond Barrull Directeur Départemental de la Jeunesse et Sport de l'Aude.
Monsieur le Directeur de la D.R.D.J.S de Midi-Pyrénées représenté par Joëlle Raboutou.

Présents :

**73 clubs associatifs et 4 structures commerciales représentées.
soit un total de 205 voix représentées, le quorum est atteint.**

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président Pierre Dunac ouvre la séance à 9h30 et remercie l'assemblée de sa participation.

Il cède la parole à Nicole Boulay pour un hommage à Pierre Brissaud, membre du Conseil des Sages, qui nous a quitté cette année. Diffusion d'un diaporama souvenir préparé par Pablo Torres.

2 APPROBATION DU PV DE L'AG DU 5 FEVRIER 2005

Le procès verbal de la dernière assemblée générale extraordinaire du 5 février 2005 est adopté à l'unanimité.

FFESSM Pyrénées Méditerranée

Siège social : Maison des Sports – Rue Buissonnière – BP 81908 – 31319 Labège Cedex ☎ : 05.62.24.18.65 - 📠 : 05.62.24.18.51 -
Email : courrier.cir@ffessmpm.fr

Association loi 1901 n° W313001067 – N° SIRET : 35048724500036 - APE n° 926C

3 RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Discours préliminaire du Président :

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Après une année à la tête du Comité Interrégional, il n'est certes pas encore temps de tirer un réel bilan de notre action, mais, d'ores et déjà toutefois, il n'est pas prématuré de remercier vivement l'équipe qui m'entoure tant pour son enthousiasme, son dynamisme, ses compétences et son sérieux que pour sa bonne humeur et sa convivialité.

Dès lors, si cette année fut essentiellement placée sous le signe de la restructuration avec toute la rigueur que cela implique, elle n'en demeura, en ce qui me concerne, pas moins ludique.

En tout état de cause, la volonté sans réserve et le plaisir de travailler ensemble nous auront permis, conformément à nos engagements, la mise en œuvre d'une politique promotionnelle de nos activités au travers d'actions de communication dont les effets, escomptés davantage à moyen terme, ne se sont pas laissés attendre puisque nombre de partenaires privés soutiennent désormais nos actions.

Au-delà, force est de constater que la répartition bipolaire de notre équipe, pour laquelle nous avons opté afin d'assurer une représentation optimale du comité auprès de l'ensemble des institutions de ses deux régions administratives, s'avère un choix judicieux au regard de l'augmentation conséquente des subventions qui nous furent accordées.

Toutefois il ne faut pas céder à la satisfaction d'un devoir accompli tant la tâche qui nous attend n'aura de cesse que de s'accroître en difficultés et nous nous devons notamment d'être capables d'une adaptation très rapide aux nouvelles exigences d'une politique budgétaire toujours plus restrictive.

Dans ce contexte, l'isolement est à proscrire et seules la cohésion et la concertation me paraissent gage de succès. Tout ou presque reste à imaginer et à mettre en œuvre ici afin que nul ne se sente délaissé et que l'ensemble des organismes déconcentrés au sein du Comité Interrégional forme désormais une véritable unité.

L'équipe qui m'entoure a démontré, s'il en était besoin, lors de cette première année d'administration toutes ses aptitudes à remporter un tel pari et, d'ailleurs, si avec Alphonse Karr on pense que « l'on n'invente qu'avec le souvenir », je voudrais ne pas oublier cette année 2005. »

2005 : un an d'actions fédérales

- Actions de communication
 - Réalisation d'une plaquette régionale de présentation de nos activités
 - Réalisation d'un stand fédéral
 - Participation au Salon Nautique de Paris
 - Participation au Salon de la Plongée
 - Mise en place d'une messagerie globale @ffesmpm.fr
 - Refonte du site Internet
- Manifestations fédérales
 - États généraux de la plongée pour les jeunes à Toulouse
 - Finale de la Coupe de France d'Apnée
- Mission de représentation:
 - Interne:
 - Comité Directeurs Nationaux / Manifestations fédérales / Championnat du monde de Nage Avec Palmes
 - Externe:
 - CROS, DRDJS et autres institutionnels partenaires

Et pour 2006 ?

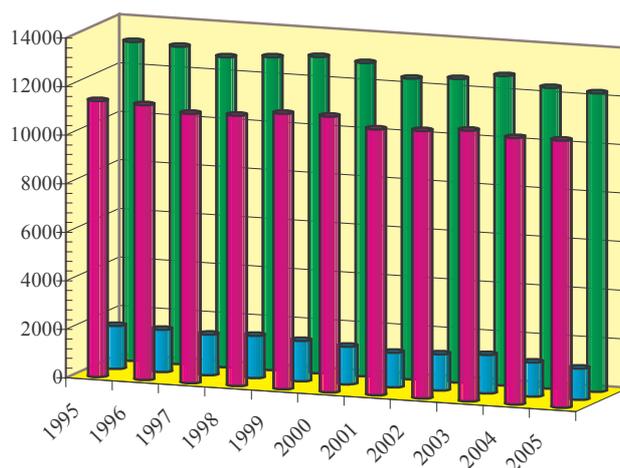
- Communication
 - Réalisation d'un nouveau site Internet
 - Réalisation d'un annuaire
 - Salon Nautique
 - Salon de la Plongée
- Manifestations fédérales
 - Développement d'actions pour la protection de l'environnement : partenariat Voile de Neptune (campagne « écogestes »), Journée du 4 juin contre les déchets en mer...
 - Réédition Finale Coupe de France d'Apnée
 - Championnat de France longue distance en Nage Avec Palmes
 - Championnat de France d'Orientation.

4 RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

- Evolution du nombre de licenciés

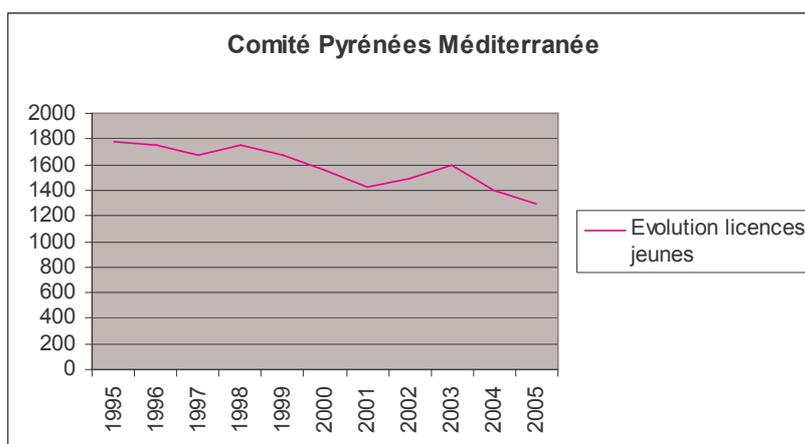
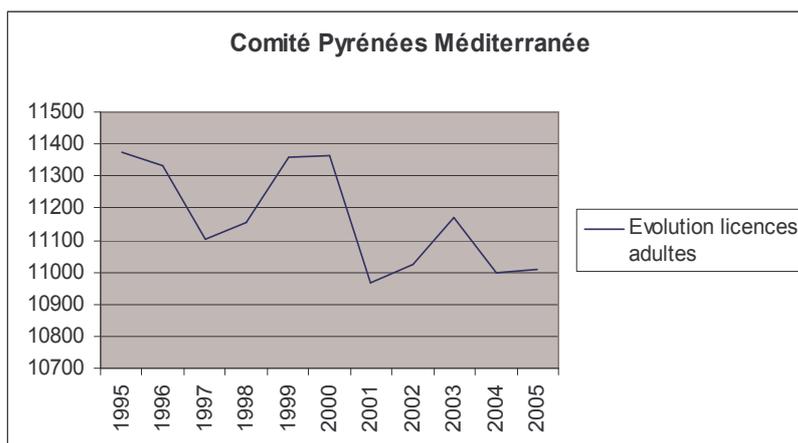
	Saison 2003/2004	Saison 2004/2005	Variation	
Nb Lic Adultes	10 996	11 007	11	0,10%
Sot €	329 880,00€	336 814,20€	6 934,20€	2,10%
Nb Lic Jeunes	1 403,00	1 288,00	-115	-8,20%
Sot €	28 060,00€	26 275,20€	-1 785	-6,36%
Total Lic vendus	12 399,00	12 295,00	-104	-0,84%
Sot €	357 940,00€	363 089,40€	5 149	1,44%

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES



	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
■ Adultes	11372	11333	11101	11153	11360	11366	10968	11022	11169	10996	11007
■ Jeunes	1775	1746	1672	1750	1674	1553	1430	1491	1592	1403	1288
■ Total	13147	13080	12773	12903	13034	12919	12398	12513	12761	12399	12295

FFESSM Pyrénées Méditerranée



- Promotion du Comité dans les 2 régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon par une représentation auprès des Conseils Régionaux, des CROS et des DRDJS
 - présentation du Comité et de nos projets
 - participation aux réunions
 - participation aux actions organisées
 - soutien et suivi des demandes de subventions

- Objectif Atlantide : un évènement Plongée soutenu par le national
 - 2005 : des sites dans l’Hérault et les P.O.
 - 1 journée de lancement CODEP 34 au Cap d’Agde
 - soutien du CIR PM et du CODEP 66
 - le Trésor découvert par le Club l’Odyssée à Sète

Daniel Méouchy, organisateur de l’opération et Emmanuel Serval, président du club l’Odyssée nous présentent un rapide mais sympathique reportage sur la découverte du trésor.

Le rapport du secrétaire général est approuvé à l'unanimité.

FFESSM Pyrénées Méditerranée

Siège social : Maison des Sports – Rue Buissonnière – BP 81908 – 31319 Labège Cedex ☎ : 05.62.24.18.65 - 📠 : 05.62.24.18.51 -

Email : courrier.cir@ffessmpm.fr

Association loi 1901 n° W313001067 – N° SIRET : 35048724500036 - APE n° 926C

5 RAPPORT DU TRESORIER

En l'absence de Philippe Klein, le Président présente le rapport du trésorier.

- **Projets administratifs réalisés en 2005**

- Harmonisation des comptes bancaires du comité : nouvel outil très performant et plus rentable,
- Subventions régions et FNDS : une nouvelle organisation de travail décentralisée sur les régions et plus efficace,
- Modernisation de l'informatique du comité : nouvelle comptabilité et facturation, nouvelle gestion de trésorerie, sauvegarde externe, outils modernisés,
- Modification des modalités d'envoi des factures de licences au clubs,
- Nouvelle comptabilité des commissions et suivi des actions.

- **Bilan financier 2005**

Principaux éléments marquants

- Légère augmentation des ventes de licences (+1.4% en €),
- Stabilité des dépenses administratives,
- Augmentation des subventions régionales et FNDS grâce à l'augmentation des actions et un meilleur partenariat,
- Augmentation des budgets et dépenses des commissions,
- Autofinancement des actions de communication (partenaires, sponsors Axa et Crédit Mutuel).

- **Résultat d'exploitation légèrement négatif**

- Mais un produit exceptionnel positif (reprise de provisions 2004 sur budgets et charges),
- Mais un produit financier exceptionnel très positif dû au changement de banque,
- Résultat net positif mais c'est exceptionnel et ça ne se reproduira pas en 2006.

Les ressources

<i>(en EUROS- Chiffres arrondis)</i>	2004	2005
Cote part sur licences CIR	107.258	108.031
Cotisations clubs	8.375	8.588
subventions diverses	45.016	57.530
Fournitures fédérales, produits divers	2.860	1.473
Remise a zéro des comptes commissions	13.222	9.186
Autre produits , provisions	10.903	15.842
TOTAL produits d'exploitation	187.634	200.650

Les charges

<i>(en EUROS- Chiffres arrondis)</i>	2004	2005
Achats et frais administratifs	67.192	64.527
frais de personnel	50.316	48.170
Autres charges , provisions	5.062	8.085
Subventions versées	25.814	33.065
Budgets Commissions	47.800	50.800
TOTAL charges d'exploitation	196.184	204.647

Le Résultat d'exploitation

<i>(en EUROS- Chiffres arrondis)</i>	2004	2005
PRODUITS	187.634	200.650
CHARGES	196.184	204.647
RESULTAT	- 8.550	- 3.997

- **Budget Prévisionnel 2006**

Les ressources prévisionnelles

<i>(en EUROS- Chiffres arrondis)</i>	2006	2005
Cote part sur licences CIR	109.000	108.031
Cotisations clubs	6.500	8.588
subventions diverses	52.000	57.530
Fournitures fédérales, produits divers	2.000	1.473
Remise a zéro des comptes commissions	8.000	9.186
Autre produits , provisions	5.000	15.842
TOTAL produits d'exploitation	182.500	200.650

FFESSM Pyrénées Méditerranée

Les charges prévisionnelles

<i>(en EUROS- Chiffres arrondis)</i>	2006	2005
Achats et frais administratifs	60.000	64.527
frais de personnel	52.000	48.170
Autres charges , provisions	5.000	8.085
Subventions versées	40.000	33.065
Budgets Commissions	45.000	50.800
TOTAL charges d'exploitation	202.000	204.647

Le Résultat d'exploitation prévisionnel

<i>(en EUROS- Chiffres arrondis)</i>	2006	2005
PRODUITS	182.500	200.650
CHARGES	202.000	204.647
RESULTAT	- 19.500	- 3.997

Le Président propose à l'assemblée générale de donner le quitus au trésorier pour la gestion des comptes en 2005.

Le quitus est accordé à l'unanimité. Le budget Prévisionnel 2006 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur René Garnault Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées prend la parole et remercie Pierre Dunac de son invitation. Il exprime sa satisfaction des relations instaurées par notre comité avec les CROS de Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon et nous invite à les renforcer. Il félicite notre comité pour son dynamisme dont témoigne la nombreuse assemblée présente.

Monsieur Raymond Barrull Directeur Départemental de la Jeunesse et Sport de l'Aude remercie Pierre Dunac de son invitation. Il présente les priorités Jeunesse et Sports. Il félicite également notre équipe pour son professionnalisme dans la gestion du comité et l'ensemble de nos dirigeants pour la qualité et le nombre des actions réalisées. Il invite le président du Comité Départemental de l'Aude à se rapprocher de son service afin d'y trouver de l'aide pour tendre vers une augmentation du nombre de licenciés.

6 RAPPORT DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

Un tirage au sort de l'ordre de passage des commissions est ensuite organisé.

Juridique,
Audio-visuel,
Pêche sous-marine,
Apnée,
Archéologie,
Souterraine,
Hockey,
Orientation
Médicale,
Nage avec Palmes,
Technique,
Nage en eau vive,
Environnement et Biologie,

Les rapports des présidents des commissions pour l'exercice 2005 sont approuvés à l'unanimité.

Le comité les remercie pour toutes leurs actions et pour la qualité de leurs présentations dans le respect du temps imparti.

L'assemblée est clôturée par de vifs remerciements également à tous les auteurs qui sont venus présenter leurs ouvrages :

- Patrick Louisy pour son livre *Poissons Marins* et son Projet Hyppo-Thau
- Sébastien Thorin pour *100 belles plongées en Languedoc Roussillon* écrit avec Eric Dutrieux
- Philippe Valentin pour *Apnéologie*
- Pierre Descamps pour son ouvrage écrit avec Laurent Ballesta : *Planète Mer*

Sandrine USUNIER
Secrétaire Générale



Pierre DUNAC
Président



FFESSM Pyrénées Méditerranée

Siège social : Maison des Sports – Rue Buissonnière – BP 81908 – 31319 Labège Cedex ☎ : 05.62.24.18.65 - 📠 : 05.62.24.18.51 -
Email : courrier.cir@ffessmpm.fr

Association loi 1901 n° W313001067 – N° SIRET : 35048724500036 - APE n° 926C